

2012-5286  
2013-06-26

C-3500  
PASTILLES

POUR CONTRÔLER LES DÉPÔTS D'ALGUES, DE BACTÉRIES ET DE CHAMPIGNONS DANS LES  
SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT D'EAU PAR RECIRCULATION

GARANTIE :

Chlore disponible, présent sous forme de 1-BROMO-3-CHLORO-5,5-DIMETHYLHYDANTOINE ET  
HYDANTOÏNES APPARENTÉES.....28%

Brome disponible, présent sous forme de 1-BROMO-3-CHLORO-5,5-DIMETHYLHYDANTOINE ET  
HYDANTOÏNES APPARENTÉES.....64%

NO D'HOMOLOGATION 30861 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT



POISON

CORROSIF

DANGER-CORROSIVE POUR LES YEUX ET LA PEAU  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 2,2 - 227 kg

PMC WATER SYSTEMS SERVICES INC.  
Unit 9, 124 Connie Crescent  
Concord ON L4K 1L7  
(905) 669-8262

## MODE D'EMPLOI :

**SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT D'EAU PAR RECIRCULATION :** Utilisés conformément au mode d'emploi, les pastilles C-3500 contrôlent efficacement la croissance des algues, des bactéries et des champignons muqueux dans les tours de refroidissement de type industriel et commercial; dans les systèmes d'admission d'eau comme les filtres à écoulement continu et les lagunes; systèmes d'eau à échange thermique; systèmes industriels d'épuration des eaux; pasteurisateurs dans les brasseries; et laveurs d'air industriels avec système d'élimination des brouillards.

**TRAITEMENT :** Dose initiale - Lorsque le système est visiblement engorgé, verser 0,25 à 0,75 kg pour 10 000 litres d'eau dans le système. Renouveler la dose initiale jusqu'à l'obtention d'au moins 1 mg/l de brome résiduel pendant 4 heures. Dose suivante - Lorsque le contrôle microbien est visible, verser 0,1 kg à 0,4 kg par 10 000 litres d'eau dans le système. Renouveler selon les besoins pour maintenir au moins 1 mg/l de brome résiduel pendant au moins 4 heures.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

**NE PAS** rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

Remarque : Ne pas utiliser dans les systèmes d'eau potable.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif pour les yeux et la peau. Peut être mortel en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Sensibilisant cutané potentiel. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des lunettes de sécurité ou un écran facial lors du nettoyage de l'équipement ou de la manipulation du produit. Irrite le nez et la gorge. Éviter d'inhaler les poussières et émanations. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

## PREMIERS SOINS :

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : 1. Rincer trois fois ou sous pression le contenant vide et ajouter les rinçures au site de traitement. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS Á L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.